

17.3356

MOTION Commission CTT-E

Planification stratégique du réseau d'offices postaux

Argumentaire

Les suisses sont attachés au service public : ce n'est pas un slogan, c'est réellement inscrit dans notre ADN : que ce soit le grand public, les autorités communales ou cantonales, les initiatives sont nombreuses pour tenter de freiner les mesures prises dans les domaines concernés.

Quoi qu'on en dise, l'égalité des prestations et donc des chances au niveau du développement n'est pas identique en fonction du lieu où l'on réside. On le constate dans de nombreux domaines. Par exemple avec la fibre optique. Si l'on veut limiter les disparités, il faut donc veiller à un équilibre entre les régions. Cela à un coût. Car un jour, afin de maintenir la cohésion nationale, il faudra bien compenser ces inégalités et cela aura aussi un coût....mais certainement beaucoup plus conséquent !

Quant au réseau d'offices postaux, il concentre à lui seul bon nombre de récriminations tant il apparaît comme décousu et détaché d'une vision à long terme.

Ses adaptations doivent donc faire l'objet d'une attention particulière de la part du monde politique, je dirais même d'un « encadrement », car les faits sont là :

- La Poste compte fermer 500 à 600 offices de poste sur plus de 1300 encore existants en automne 2016. Depuis, 150 offices ont déjà disparus ;
- La Poste, fermerait aussi des offices de poste rentables ;
- La Poste refuse de publier les chiffres de ses offices de poste empêchant ainsi de discuter/débattre en toute connaissance de cause ;
- Il n'y a pas de garantie que la plupart des alternatives aux offices de poste soient durables.

Ceci traduit la situation de grande instabilité vécue par les employés et les clients de La Poste. Car, il ne s'agit pas que de l'Unité Réseau postal. L'annonce récente du plan de restructuration de Postfinance

parle de fermeture de succursales, coupes dans les services, licenciements et délocalisation.

Chers collègues, nous avons d'un côté une entreprise dont la Confédération est propriétaire, qui privilégie les objectifs de rentabilité et qui le justifie en grande partie par les défis qui se profilent en matière de desserte postale. De l'autre, il y a le politique, qui doit certes soutenir une Poste forte, mais qui doit aussi et surtout soutenir des prestations postales fortes dans l'intérêt de sa population et de ses régions. La question fondamentale est de savoir quelle est la priorité des priorités ? Maximiser les bénéfices ou maximiser les possibilités de satisfaire le plus grand nombre d'utilisateurs.

Dès lors, la Commission des transports et des télécommunications a auditionné la direction de la Poste, des représentants des cantons, des villes et des communes. Résultat : un fort sentiment de crainte et un mécontentement.

J'en veux pour preuve l'incroyable foison d'interventions en tout genre : interventions parlementaires: toute une série d'initiatives ou d'interventions cantonales qui ont été déposées au Tessin, à Genève, en Valais, à Fribourg ou encore dans le Jura; les améliorations qui sont demandées par la Conférence des chefs des départements cantonaux de l'économie publique en matière de communication et de transparence; la position de l'Union des villes suisses qui souhaite une meilleure prise en compte des besoins des villes, ainsi qu'une meilleure intégration aux discussions. Il y a donc urgence !

Communication et transparence ; permettez-moi de vous donner un exemple concret avec l'examen visant à la fermeture de l'office de poste de ma commune de Courroux pour 2020 (4^{ème} commune du Jura). Si dans son courrier de juillet dernier, le responsable du secteur Neuchâtel-Jura de La Poste annonce aux autorités communales qu'une discussion préalable aura lieu, elle indique que cette dernière aura lieu, je cite : « en temps utile, probablement en 2019 ». Chers collègues, cette manière de traiter avec les collectivités locales n'est pas satisfaisante. Elle ne reflète pas une volonté de coopération, elle tend plutôt vers la condescendance. Alors qu'il faut le relever, les dirigeants de La Poste ont renforcé les relations avec les gouvernements cantonaux !

De plus et selon les informations de Syndicom, que penser du directeur suppléant de La Poste qui en juin dernier aurait expliqué à ses cadres

l'exercice stratégique du groupe afin de calmer notamment les milieux politiques....pour souffler un peu !

Ces quelques éléments justifient l'urgence d'un débat sur ce que nous voulons du service public fourni par la Poste, et sur les conditions que nous posons tout en prenant en compte la situation financière. Ce débat est urgent avant la poursuite de l'application des mesures décidées par la Poste. C'est également une nécessité pour les dirigeants de la Poste qui ont besoin de conditions clarifiées quant aux exigences qu'ils ont, qu'ils auront à remplir.

En déposant la motion 17.3356 notre Commission souhaite donc donner au **Conseil** fédéral l'opportunité de formuler des propositions afin, je le répète, de redéfinir dans un délai court l'avenir de la future desserte postale et donc du service public.

Pour toutes ces raisons, je vous invite à soutenir la motion.